

# REGLEMENT

**Art 1** : L'association des parents d'élèves de l'école de l'Horizon (St Michel-Chef-Chef) organise comme chaque année son traditionnel vide grenier le week-end de l'Ascension.

**Art 2** : Il est rigoureusement interdit de débiller hors du périmètre attribué à l'exposant. Par mesure de sécurité, les allées de dégagement devront rester libres pendant la durée du vide grenier.

**Art 3** : Les prix des objets sont fixés par le vendeur et aucun pourcentage ne sera prélevé sur les ventes.

**Art 4** : Les enfants restent sous la responsabilité des parents

**Art 5** : Les organisateurs se réservent le droit d'expulser les personnes gênant le bon fonctionnement de la journée et/ou ne respectant pas le règlement.

**Art 6** : Tout participant doit prévoir l'équipement de son stand (tables, chaises etc....).

**Art 7** : L'association n'est pas responsable des détériorations, des vols, des intempéries et de leurs conséquences.

**Art 8** : Les exposants pourront s'installer à partir de 6h30.

**Art 9** : Les exposants sont responsables, vis-à-vis du public et des autorités, de la provenance de leurs marchandises. Il est interdit de vendre des animaux et des armes sous peine de poursuites. L'association refuse également les vendeurs d'objets neufs et alimentaires.

**Art 10** : En cas de mauvais temps, les exposants ne bénéficieront d'aucun remboursement. Les droits des exposants inscrits, et qui ne viendraient pas pour quelque raison que ce soit, resteront acquis aux organisateurs.

**Art 11** : En cas d'annulation pour cause de COVID – les organisateurs s'engagent à rembourser les exposants inscrits.

**Art 12** : L'association rappelle aux exposants qu'il n'est autorisé que 2 vide-greniers par an pour les particuliers.

**Art 13** : L'inscription à notre vide grenier implique l'acceptation du présent règlement.

**Art 14** : Les exposants vérifieront que leur véhicule respecte les dimensions de l'emplacement, tout en conservant la marge nécessaire pour y accéder. L'organisation se réserve le droit de mesurer les véhicules ; tout véhicule dépassant les dimensions de l'emplacement se verra facturer un 2ème emplacement ou bien devront l'évacuer et le stationner à l'extérieur.

**Le véhicule pourra rester garé sur l'emplacement. ATTENTION cependant les dimensions du véhicule ne doivent pas dépasser celles de l'emplacement !!!**

## VIDE GRENIER CAP HORIZON – Jeudi 29 mai 2024

(PLACE DU MARCHÉ DE THARON)

TARIFS VALABLES Jusqu'au 21 mai inclus

À partir du 22 mai ou sur place + 4€ par emplacement

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE :

TELEPHONE : \_\_\_\_\_ E-MAIL : \_\_\_\_\_

TYPE DE PIECE D'IDENTITE : \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

Délivrée par \_\_\_\_\_ LE \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Si vous êtes un professionnel, renseigner les champs supplémentaires suivants :

Représentant la société (Raison

sociale).....

N° Registre du commerce/des

métiers : .....

Adresse du siège

social : .....

.

➤ Je désire (indiquer le nombre souhaité) :

\_\_\_ Emplacement(s) de 5 m de façade X 4 m de profondeur soit \_\_\_ X 17€ = \_\_\_ €

\_\_\_ Emplacement(s) de 5 m de façade X 5 m de profondeur soit \_\_\_ X 20€ = \_\_\_ € 8 places

\_\_\_ Emplacement(s) de 6 m de façade X 5 m de profondeur soit \_\_\_ X 22€ = \_\_\_ € camping-car nbre 34

➤ **Je joins obligatoirement à cette inscription :**

un chèque à l'ordre de Cap Horizon

la photocopie recto / verso de ma pièce d'identité

➤ Afin de confirmer mon inscription, je souhaite recevoir une confirmation :

par mail,

par SMS,

par courrier (joindre une enveloppe timbrée à mon adresse).

➤ J'envoie mon dossier complet à :

Association CAP HORIZON

Ecole publique de l'Horizon

44730 Saint Michel Chef Chef

Mail : videgrenier.caphorizon@gmail.com

Téléphone : 06.76.93.75.95 (par SMS de préférence)

**Je reconnais avoir pris connaissance du règlement  
et m'engage à le respecter.**

Signature :